

## L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2)

Le cas des origines littéraires des sic

*History of information and communication sciences (2). The case of literary origins of information and communication sciences*

Robert Boure

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7358>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.7358](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7358)

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007

Pagination : 257-287

ISBN : 978-2-86480-829-9

ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Robert Boure, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2) », *Questions de communication* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2007, consulté le 12 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7358> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7358>

---

## > NOTES DE RECHERCHE

ROBERT BOURE

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales  
Université Toulouse 3  
boure@lerass.iut-tlse3.fr

### L'HISTOIRE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (2). LE CAS DES ORIGINES LITTÉRAIRES DES SIC

**Résumé.** — À quoi peut donc bien servir l'histoire des sciences de l'information et de la communication (sic) ? C'est à cette question que cette chronique tente de répondre à travers deux chapitres publiés dans deux livraisons de *Questions de communication*. Le premier était consacré aux histoires disciplinaires, spontanées ou officielles. Ici, il s'agira, à partir de critères sociaux et intellectuels, de se pencher sur une interrogation toujours présente : les sic ont-elles une origine littéraire ?

**Mots clés.** — Histoire des sciences humaines et sociales, sciences de l'information et de la communication, institutionnalisation, Université, enseignement, recherche, études littéraires, thèses, recrutements.

Connaître et comprendre le passé permet de penser et d'agir dans le présent, surtout par rapport à des questions encore vives<sup>1</sup>. Or, dans les sciences de l'information et de la communication (SIC), de telles questions ne manquent pas et quelques-unes ont déjà donné lieu à des réponses. Certaines sont générales : pourquoi, comment et dans quels contextes cognitif et social les SIC se sont-elles constituées en discipline académique ? Qu'y avait-il sur le marché scientifique ou, plus largement, intellectuel de l'information et de la communication avant leur reconnaissance officielle ? En quoi l'interdisciplinarité revendiquée est-elle fondatrice et, à certains égards, « performative » ? Comment expliquer le lien, rarement tissé hors de France, entre l'information au sens de l'*information science* anglo-saxonne et la communication, ou, si l'on préfère, une version plus polémique, peut-on se contenter des réponses sociales et/ou scientifiques apportées jusqu'ici par ceux qui se sont déjà intéressés à cette question, par exemple Jean Meyriat (1978, 1981, 1985) et Robert Escarpit (1973, 1976) pour s'en tenir à deux contributeurs « historiques » ?

D'autres interrogations sont plus limitées, et il faut le dire, plus rarement énoncées : pourquoi des rendez-vous manqués avec certaines disciplines, alors que quelques-uns de leurs « lieux » ou de leurs ressortissants ont joué, à un moment donné, un rôle dans la construction des SIC ou qu'elles ont, dans d'autres cadres nationaux, une place reconnue, bien que discutée, dans les études de communication, telle la psychologie ? Mais aussi, pourquoi des rendez-vous pas totalement réussis avec des domaines pratiques comme la publicité et, à un degré moindre, le journalisme, et ce, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche ? Ce phénomène est étonnant quand on connaît l'importance sociale de ces champs professionnels, la place des recherches consacrées à ces champs dans des disciplines voisines – les sciences de gestion pour la publicité, la science politique et la sociologie pour le journalisme –, leur place dans les premiers travaux français en communication (voir la « nécrologie » de Georges Péninou rédigée par Jacques Durand en 2002), mais aussi le rôle des études de communication dans les pratiques des professionnels de ces domaines (sur la publicité, voir Berthelot-Guiet, 2004).

---

<sup>1</sup> Cet article s'inscrit dans le cadre d'une chronique dont l'objet est de répondre, à travers quelques exemples significatifs, à une question centrale que l'on peut résumer ainsi : qu'est-ce que l'histoire des sciences de l'information et de la communication, exercice largement « gratuit » en termes de bénéfices symboliques en raison du faible intérêt qu'il semble éveiller dans le champ, est susceptible d'apprendre « d'utile » à leurs actuels ressortissants ? Le premier volet, publié dans la précédente livraison de *Questions de communication*, était dédié aux histoires spontanées et officielles qui traversent les SIC, et, plus particulièrement, aux problèmes qu'elles posent à tous ceux qui se préoccupent de la construction, sinon d'une histoire « historienne », du moins d'une histoire digne d'être versée au débat contemporain sur l'histoire des Sciences humaines et sociales (SHS).

Ici, nous avons choisi de répondre à une autre question en apparence limitée : les SIC, et plus particulièrement les sciences de la communication, ont-elles une origine principalement littéraire ? En fait, cette question est aussi peu innocente que les précédentes. Tout d'abord en raison des représentations qu'elle véhicule souvent chez ceux qui se la posent : d'aucuns s'en réjouissent, entre autres éléments parce que cette filiation ancrerait la discipline dans les humanités (voir *infra*), quand d'autres, au contraire, voient dans leurs origines littéraires une source de la difficulté des SIC à prendre totalement en compte les corpus théoriques et méthodologiques des SHS et à mettre en œuvre des pratiques scientifiques que l'on rencontre dans nombre de SHS contemporaines. Ensuite, en raison des conséquences cognitives et pratiques pouvant découler des réponses : Pierre Bourdieu (1984) a très bien défini les enjeux liés à l'inscription d'un champ académique dans une tradition universitaire fortement marquée matériellement et symboliquement. Par exemple, on peut penser que les premiers entrants ont été tentés de reproduire et d'enseigner ce qu'ils ont connu ailleurs : modes de questionnements, grilles de lecture, références théoriques, comportements sociaux... Toutefois, entre ceux qui, préférant une filiation du côté des SHS, pourraient trop vite se désoler d'une réponse affirmative et ceux qui, se reconnaissant dans les humanités, pourraient trop tôt s'en réjouir, il existe un espace pour une analyse s'appuyant largement sur des observables.

## De quelques considérations lexicales liminaires

Au fait, doit-on parler de « lettres », de « littérature » ou d'« humanités » ? Sans répondre totalement à cette question, nous formulerons quelques remarques montrant à la fois le caractère non anodin en termes d'enjeux de cette interrogation et les difficultés rencontrées pour construire une réponse. D'abord, si ces notions se recourent, elles ne renvoient pas pour autant aux mêmes réalités intellectuelles, pas plus qu'aux mêmes modes d'organisation sociale dans et hors l'Université. Mais, par rapport à notre questionnement sur les origines, elles ont un point commun : faire relever les SIC, sinon d'une seule tradition d'enseignement et de recherche, du moins de traditions compatibles entre elles.

Ensuite, ces termes n'ont pas le même sens à diverses périodes. Ainsi, entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, entend-on par « lettres » l'ensemble des connaissances écrites acquises par l'étude, sans que l'on distingue entre savoirs philosophiques, littéraires ou scientifiques. À partir du XVII<sup>e</sup>, les Belles-lettres désignent plus précisément la grammaire, la rhétorique, la poésie et l'histoire. Puis le terme « littérature » remplace

progressivement cette expression. La littérature doit dès lors être entendue au double sens d'ensemble des œuvres écrites auxquelles les milieux au sein desquels elles circulent (Université, critique, édition...) reconnaissent une valeur « littéraire » en fonction des critères dominant *hic et nunc* et d'ensemble des connaissances et des études qui se rapportent aux œuvres, à leurs auteurs et à leur réception.

Dans une acception plus extensive, le vocable « lettres » désigne aussi les disciplines qui ont constitué le noyau dur des facultés des Lettres puis, à partir du décret du 23 juillet 1958, des facultés des Lettres et Sciences humaines et qui occupent toujours une place importante dans les universités des Lettres et sciences humaines qui les ont remplacées en 1968 : la littérature, la philologie, la philosophie et l'histoire, auxquelles certains ajoutent les langues étrangères (y compris littératures et civilisations) et la linguistique.

Le terme « humanités » est pendant longtemps employé dans le sens qu'il avait entre les XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (« *studia humanitatis* ») : études littéraires classiques érudites dans lesquelles le grec et le latin tiennent une place centrale, étant entendu qu'il s'agit avant tout de former l'« Homme » par référence à un modèle anthropologique légué par l'Antiquité grecque et latine. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, quand il n'est pas utilisé dans cette acception « vieillie », il désigne un ensemble plus vaste incluant les « humanités modernes », c'est-à-dire les littératures et les langues vivantes. Récemment, le ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche est venu quelque peu brouiller les cartes par une décision relative à la réorganisation de son administration : désormais, au sein du Département Sciences de l'homme et des humanités (DPST 6) de la Mission scientifique, technique et pédagogique (MSTP), quatre disciplines (SIC, psychologie, sciences de l'éducation et STAPS) sont rassemblées dans l'axe « Humanités nouvelles » alors que l'on ne trouve trace dans le dit Département ni des « anciennes », ni des « modernes »<sup>2</sup>. Mais que l'on ne s'y trompe pas : il s'agit davantage d'une catégorie administrative destinée à regrouper des disciplines que l'on a des difficultés à agréger à d'autres afin d'évaluer certaines de leurs institutions sociales, qu'une concession à ceux qui souhaitent que certaines « sciences de l'esprit » deviennent plus « humaines » ou plus « anthropologiques ».

---

<sup>2</sup> Les deux autres axes sont : « Lettres, langues et littératures » (sciences du langage, langues et littératures anciennes, langue et littérature française, littératures comparées, langues et littératures étrangères, philosophie, arts et sciences de l'art, théologie, cultures et langues régionales) et « Sciences humaines » (préhistoire, histoire, épistémologie et histoire des sciences et techniques, géographie, aménagement de l'espace et urbanisme). Les autres disciplines relevant des SHS sont regroupées dans la DPST 7 « Sciences de la société ».

Dans une vulgate inspirée de l'institutionnalisation des sciences dures (surtout de la physique), certains savoirs sur l'homme et la société seraient devenus des sciences humaines et sociales en se séparant des lettres, philosophie comprise. De tels discours se rencontrent encore fréquemment dans l'histoire officielle (rétrospective et hagiographique) de l'économie, de la sociologie, de la linguistique ou de la psychologie, même s'ils sont vigoureusement combattus par nombre de ceux qui militent en faveur d'une histoire « historique » des sciences (voir par exemple, les travaux de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme). Schématiquement, sur le plan cognitif, la rupture avec les lettres aurait été consommée avec l'introduction des mathématiques (soit comme outil de quantification, soit comme langage permettant la formalisation) et/ou sinon de la méthode expérimentale, du moins de manières de faire inspirées de cette dernière (voir l'expérimentation indirecte d'Émile Durkheim). Sur le plan social, elle serait largement liée, d'une part, à l'autonomisation des nouvelles disciplines par rapport aux disciplines-mères et à leur implantation (difficile...) à l'Université, puis au CNRS, d'autre part, à l'importation de modes d'organisation (laboratoires, systèmes et normes de publication...) à l'œuvre depuis longtemps dans les sciences dites « exactes » ou « naturelles » (sur tous ces points, voir Boure, 2007).

Dans cette perspective, les vocables « lettres », « littérature » et « humanités » ont une connotation « évidemment » péjorative : sur le plan intellectuel, ils renvoient à des corpus théoriques, des méthodes jugés peu heuristiques, ainsi qu'à des préoccupations érudites, formalistes et/ou esthétiques. Sur le plan social, ils fleurent bon des pratiques (travail individuel, bibliothèque de préférence au terrain...) et des modes de structuration que les « bâtisseurs » des SHS ont longuement combattus. Bref, les lettres, la littérature et les humanités s'opposeraient à la science. On voit bien le « bénéfique » que peuvent tirer de cette conclusion ceux qui défendent une conception « *hard* » de la scientisation des SIC. Or cette « manière de voir » très tranchée est loin de faire l'unanimité dans notre champ, y compris chez ceux qui, à l'instar de l'auteur de ces lignes, pensent que la place des SIC est parmi les SHS. En effet, on peut à la fois vouloir faire des SIC une science humaine et sociale et accepter plusieurs manières de faire science... ce qui peut, par exemple, aboutir d'une part à revendiquer des liens avec la littérature (Escarpit, 1976), d'autre part, à considérer que la littérature contient aussi des savoirs sur l'homme et la société, sans doute construits autrement, mais savoirs tout de même<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Sur les rapports SHS/littérature, voir l'excellente livraison de la *Revue d'histoire des sciences humaines* (2001).

## Une origine plurielle

Jean-François Tétu (2002) a abordé la question des origines littéraires des SIC en s'appuyant sur des archives peu accessibles et sur une littérature grise peu connue. Sa réponse est nuancée, mais elle va plutôt dans le sens d'une émancipation rapide des SIC vis-à-vis des lettres, d'autant plus rapide, affirme-t-il, que « les lettres n'ont jamais cherché à retenir les SIC » (Tétu, 2002 : 89). Notre réponse sera plus tranchée : en effet, quel que soit le critère (nous en avons retenu quatre, dont trois de type plutôt social, ou si l'on préfère « institutionnel »), il apparaît que les SIC ont une origine plurielle. En même temps, il n'est guère contestable que la littérature (et plus généralement les lettres, au sens *supra*) ont joué, ici ou là, un rôle... souvent difficile à cerner.

### Le critère du lieu d'apparition dans l'enseignement supérieur

Les premiers enseignements<sup>4</sup> et, un peu plus tard, les premières filières SIC (presse, cinéma et études audiovisuelles, relations publiques, documentation...) apparaissent plutôt dans les facultés, puis dans les universités des Lettres et sciences humaines lorsque la loi d'Orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 met officiellement fin au « régime des facultés » (Musselin, 2001)<sup>5</sup>. C'est vrai pour la plupart des lieux pionniers, c'est-à-dire antérieurs aux années 1970 : Centre d'études littéraires supérieures appliquées – CELSA – (Paris 4) et Institut de littérature et de techniques artistiques de masse – ILTAM – (Bordeaux 3), ou plus modestement certificat de techniques documentaires délivré par les facultés, puis universités des Lettres et sciences humaines de Toulouse, Lyon et Nancy. C'est également exact pour nombre de maîtrises de sciences et techniques (MST) créées à partir

<sup>4</sup> Sauf les techniques d'expression qui viennent plutôt des IUT, des écoles d'ingénieurs et de ce que l'on appellera la « formation continue » à partir de 1971.

<sup>5</sup> Schématiquement, dans le contexte particulier de l'après-Mai 68, ce texte – connu sous le nom de « loi Faure » du nom du ministre de l'Éducation de l'époque – et ses décrets d'application mettent en place une réforme axée, entre autres éléments, autour de : 1) la suppression des facultés et la reconnaissance juridique d'universités dotées de l'autonomie budgétaire, pédagogique et scientifique, elles-mêmes divisées en Unités d'enseignement et de recherche (UER), remplacées plus tard par les unités de formation et de recherche (UFR) ; 2) la « participation » des personnels et des étudiants à la gestion des universités par l'intermédiaire de conseils (conseil d'administration et conseil scientifique – le conseil des études et de la vie universitaire ne sera créé qu'en 1984 par la loi Savary) – dotés de compétences multiples au sein desquels les élus sont majoritaires, ainsi que l'élection d'un Président, lui-même doté de prérogatives.

de 1972, ainsi que de licences et maîtrises généralistes mises en place dès 1977, voire de DESS (sur tous ces points, voir Meyriat, Miège, 2002). À quelques exceptions notables près cependant. D'abord, certains lieux d'enseignement pionniers naissent ailleurs : l'Institut français de presse (IFP) apparaît au sein de l'Institut d'études politiques de Paris (1946), avant d'être intégré en 1957 dans une faculté dédiée au droit et, à l'initiative de Jean Meyriat, le Cycle supérieur de spécialisation en information et documentation se crée à l'IEP de Paris (1969). De la même façon, l'Institut national des techniques documentaires (INTD) naît en 1950 au sein du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Pour sa part, avant de devenir en 1990 l'établissement universitaire « École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques » (ENSSIB), l'École nationale supérieure des bibliothèques est d'abord (1963) un lieu de formation des cadres de l'État largement placé sous le contrôle des conservateurs de bibliothèques, via la Direction des bibliothèques.

D'autre part, les départements Carrières de l'information (Information-communication depuis 1991) des IUT sont dès l'origine (1967) rattachés indifféremment à des établissements universitaires littéraires, juridiques ou scientifiques, puisque les IUT sont créés sous les auspices de l'interdisciplinarité et placés dans une université en fonction d'un mélange de considérations nationales et locales n'ayant pas toujours un rapport avec le noyau dur des disciplines enseignées dans cette université.

Ces exceptions permettent de nuancer l'assertion selon laquelle l'origine des enseignements en SIC est à rechercher dans les établissements dédiés plus particulièrement aux lettres. Si l'on s'intéresse maintenant à la recherche, qu'observe-t-on (Meyriat, Miège, 2002 ; Tétu, 2002) ? Les cinq premiers DEA (Bordeaux 3, Grenoble 3, Nice, Paris 4 et École des hautes études en sciences sociales – EHESS) apparaissent dans des universités de lettres, voire dans des composantes littéraires, à l'exception de l'un d'entre eux, créé à l'EHESS au sein de laquelle la littérature est peu représentée, mais qui héberge un laboratoire « historique » en communication – le Centre d'études des communications de masse (CECMAS), fondé en 1960 – ainsi que sa revue, *Communication*, dont le rôle est connu dans la construction cognitive d'une partie du champ de la communication. Mais la présence de cette structure n'a que peu d'incidence sur l'organisation et le fonctionnement du DEA. Au seuil des années 80, le paysage des équipes de recherche en communication est relativement « pauvre » (voir encadré<sup>6</sup>).

---

<sup>6</sup> La plupart des informations sont tirées du *Guide-répertoire des équipes de recherche sur la communication*, publié en juillet 1987, par la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED) du ministère de l'Enseignement supérieur. Ce document, peu diffusé et, à notre connaissance, jamais exploité, nous a été transmis par J.-Fr. Tétu, un de ses rédacteurs.

### Centres de recherche en information-communication (1980)

#### *Équipes universitaires, CNRS, EHESS*

Centre d'études et de recherches sur le changement social (CERCOSOR), Montpellier 3, 1980  
 Centre d'études transdisciplinaires, sociologie, anthropologie, politique (CETSAP), EHESS, 1979, précédemment Centre d'études transdisciplinaires sociologie, anthropologie, sémiologie (CETSAS), lui-même issu en 1974 du Centre d'études des communications de masse (CECMAS) créé en 1960  
 Centre de documentation et de recherche de l'Institut français de presse, Paris 2, 1969  
 Centre de recherche du CELSA, Paris 4, 1979  
 Centre de recherches rétrospectives de Marseille (CCRM), Aix-Marseille 3, 1978  
 Centre de recherches sur la théorie, l'histoire et la pédagogie du cinéma et de l'audiovisuel, Paris 3, 1980  
 Cinéma et Histoire, EHESS, 1980  
 Équipe de recherches et d'études en sciences sociales (EDRESS), Aix-Marseille 1, 1973  
 Groupe communication et travail, Paris 13, 1975  
 Groupe d'études et de recherches sur la science (GERSULP), Strasbourg 3, 1972  
 Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC), Grenoble 3, 1977  
 Institut de recherche en pédagogie de l'économie et en audiovisuel pour la communication dans les sciences sociales (IRPEACS), CNRS, 1975  
 Intervention du cinéma dans la recherche en sciences humaines, Paris 8, 1979  
 Laboratoire associé des sciences de l'information et de la communication (LASIC), Bordeaux 3, Unité associée au CNRS, 1969  
 Laboratoire de psychologie sociale des communications, Strasbourg 3, 1966

#### *Organismes publics*

Bibliothèque publique internationale (BPI) Georges Pompidou, Service des études et de la recherche, 1980  
 Direction générale des télécommunications (DGT), Service de la prospective et des études économiques (SPES), 1980  
 Institut national d'éducation populaire (INEP), Département des études et de la recherche, 1974  
 Institut national de l'audiovisuel (INA), Direction de la recherche prospective, 1975  
 Institut national de recherche pédagogique (INRP), Groupe de recherche sur les applications éducatives de la télématique, 1979

#### *Associations*

Association pour le développement des nouvelles technologies (ADNT), Paris, 1978  
 Centre de l'image et de la recherche audiovisuelle (CIRA), Paris, 1976  
 Centre de recherche sur la culture technique (CRCT), Paris, 1977  
 Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE), Montpellier, 1977

Cet inventaire concerne davantage le champ des études et recherches en information-communication<sup>7</sup> que celui des SIC *stricto sensu*, même si l'on voit ce dernier se dessiner à partir de lieux « historiques » (Bordeaux 3, Paris 2 et Paris 4, Strasbourg, EHESS...) ou plus récents et dynamiques (Grenoble 3). Beaucoup d'équipes ont une très petite taille et une activité réduite. Leurs « manières de faire » se calquent assez fortement sur l'ordinaire de la recherche en SHS de l'époque (voir *infra*),

<sup>7</sup> Encore convient-il d'ajouter que certains commencent à peine à s'ouvrir à l'information-communication (GERSULP, IRPEACS, EDRESS, INEP, INRP...).

ce qui revient à dire que leurs modes d'organisation et de fonctionnement et leurs façons de « faire science » sont éloignés de ceux des actuels laboratoires de SHS.

Vingt-trois équipes (dont quinze dans l'enseignement supérieur et sa périphérie immédiate) sont recensées en 1980, la plupart étant apparues entre 1978 et 1980<sup>8</sup>. Les lettres, au sens défini *supra* et *a fortiori* la littérature sont très peu ou pas concernées par les associations et les organismes publics (à l'exception de la BPI). Sur les quinze équipes « enseignement supérieur et CNRS », sept relèvent d'un établissement où les lettres sont fortement présentes : équipes de Paris 3, Paris 4, Paris 8, Bordeaux 3, Grenoble 3, Aix-Marseille 1 et Montpellier 3... ce qui ne signifie pas que toutes sont hébergées par des UER littéraires ou venant de s'émanciper récemment d'elles (EDRESS – Aix-Marseille 1 – et CERCSOR – Montpellier 3 – sont en sociologie).

## Le critère des personnels enseignants

Il s'agit ici d'examiner la situation statutaire des enseignants au regard de deux critères susceptibles d'être croisés. Le premier de ces critères est le rattachement à la section par excellence « littéraire » du Comité consultatif des universités (CCU), la 12<sup>e</sup> (« Langue et littérature françaises »), elle-même divisée en quatre sous-sections : 1 « Grammaire et philologie française, techniques d'expression », 2 « Langue et littérature française du Moyen-âge à la Renaissance », 3 « Langue et littérature françaises moderne et contemporaine », 4 « Littérature comparée ». Le second critère est la formation littéraire attestée par l'obtention d'une thèse en littérature et/ou la réussite au concours de l'agrégation de lettres modernes ou classiques. Nous analyserons tour à tour les cas des « fondateurs », des premiers universitaires ayant opté pour les SIC en 1975, et enfin des inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA) entre 1976 et 1979.

### Les « fondateurs »

En apparence, les deux fondateurs « officiels » des SIC – ceux qui ont joué un rôle avéré de « cheville ouvrière » au sein du Comité éponyme – ont un rapport étroit avec la littérature. Robert Escarpit est Professeur de

---

<sup>8</sup> Les équipes de SIC se multiplieront dans les années 80 et 90, quand les conditions seront plus favorables en raison notamment de l'institutionnalisation croissante des SIC, mais aussi des mesures prises par le ministère pour développer et évaluer la recherche académique. Le développement se réalisera soit à travers la création de nouvelles équipes, soit par la transformation partielle mais significative de laboratoires existants.

littérature comparée à l'Université Bordeaux 3 et Jean-Meyriat, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de Lettres classiques, est d'abord professeur de français au Lycée français de Madrid (Couzinet, 2001 : 21-23). Seulement, la trajectoire de chacun est franchement sinusoïdale et d'ailleurs ouvertement revendiquée comme telle.

Après une licence d'anglais, Robert Escarpit entre à l'ENS en grec, puis il passe l'agrégation d'anglais et devient professeur, spécialiste de Byron, à la faculté des Lettres de Bordeaux, avant de bifurquer sur une chaire de littérature comparée dans le même établissement. Mais c'est un littéraire qui, dès l'après-guerre, se pose beaucoup de questions : « Cette idée m'a hantée : où est la littérature [...]. La littérarité se situe dans la lecture, dans la manière de lire, dans la manière de recevoir le message écrit » (SFSIC, 1994 : 2). Et c'est cet intérêt pour le lecteur, la lecture et la communication par l'écrit, auquel s'ajoutera plus tard celui tant théorique que pratique pour les médias (il sera pendant de longues années billettiste au quotidien *Le Monde*) qui le fera dériver, puis basculer dans le champ de l'information-communication dont il découvre quelques auteurs importants fin des années 50, début des années 60.

Pour sa part, Jean Meyriat se passionne très vite pour l'histoire (Couzinet, 2001) : il soutient en 1945, à la 4<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études (EPHE), un mémoire de recherche intitulé *Le rôle des impératrices romaines des deux premiers siècles dans la vie publique*. Puis il s'intéresse à la science politique qu'il enseigne dès 1946 à IEP... avant de développer une double activité difficilement envisageable aujourd'hui : la direction du Centre de documentation de la Fondation nationale des sciences politiques (1948-1990) et la co-direction, puis la direction, du Centre d'études des relations internationales (CERI), premier laboratoire de la Fondation (1952-1956). C'est en fait essentiellement dans ces activités qu'il rencontre l'information et la documentation, à l'étude et à l'organisation académique<sup>9</sup> et professionnelle desquelles il va peu à peu se consacrer pleinement, tant sur le plan national qu'international. En 1962, il est nommé directeur d'études en « Méthodologie de l'information scientifique » à la 6<sup>e</sup> section de l'EPHE (il restera à l'EHESS, qui la remplace en 1975, jusqu'en 1990).

---

<sup>9</sup> On rappellera qu'après avoir été Président du Comité des SIC, il préside tour à tour la SFSIC qui remplace le Comité (1978-1984) et le CNU de la 71<sup>e</sup> section (1984-1988).

Les deux principaux fondateurs<sup>10</sup> sont donc bien issus des Lettres, voire de la littérature, à l'intérieur desquelles ils ont effectué un parcours plus ou moins significatif... mais ils en sont rapidement sortis en raison de leurs préoccupations dominantes, et, pour Robert Escarpit, du peu d'écho que rencontraient ses nouveaux centres d'intérêt auprès de ses collègues de la 12<sup>e</sup> section.

### Les dix-neuf premiers enseignants de SIC à l'Université

Deux arrêtés en date du 20 janvier 1975, publiés au *Journal officiel* du 23 janvier, occupent une place importante dans l'histoire des SIC. Le premier, véritable acte de naissance des SIC, modifie la définition et la composition des sections non médicales du CCU. La nouvelle 52<sup>e</sup> section, « Sciences de l'information et de la communication », comprend deux professeurs et deux maîtres de conférences élus, deux professeurs ou maîtres de conférences nommés et deux maîtres-assistants élus. Le second établit les conditions de l'élection des membres des sections non médicales du CCU. Son article 5 précise : « Les électeurs peuvent demander leur inscription dans l'une des sections ou sous-sections dont la liste figure en annexe 2 du présent arrêté ». Cette annexe dresse la liste des sections et sous-sections nouvelles dans lesquelles les électeurs peuvent demander leur rattachement, parmi lesquelles figure la 52<sup>e</sup>. L'article 6 indique que tout enseignant qui désire utiliser l'opportunité offerte doit renvoyer au secrétariat d'État aux Universités une fiche dont le modèle est en annexe 3. Entre autres informations, cette fiche demande de préciser l'actuelle discipline d'enseignement et la spécialité dans laquelle les recherches sont réalisées, puis la section dans laquelle l'inscription est sollicitée, ainsi que les motifs. Il est par ailleurs clairement indiqué que, sauf exception, la demande ne pourra être suivie d'effets que si elle a un rapport avec les activités d'enseignement ou de recherche (le Président de l'université doit en outre donner son avis).

---

<sup>10</sup> La plupart des 13 fondateurs du Comité des SIC ne sont pas des littéraires : O. Ducrot est spécialiste de la sémantique et de la pragmatique linguistique, A.-J. Greimas, sémanticien et sémioticien, R. Barthes, sémiologue, B. Quemada, linguiste, J. Bertin, sémiologue-cartographe... Mais beaucoup ont une formation littéraire solide et la littérature est pour certains un objet de recherche : R. Barthes, bien sûr (*Le degré zéro de l'écriture* – 1953 –, *Sur Racine* – 1963 –, *Critique et vérité* – 1963 –, *Nouveaux essais critiques* – 1966), mais aussi A.-J. Greimas qui applique sa théorie du récit aux *Contes de Maupassant* (1976) et B. Quemada, auteur d'une thèse en littérature : *Le commerce amoureux dans les romans mondains du XVII<sup>e</sup> siècle*.

Un arrêté du 26 février 1975 radie de leurs anciennes sections et sous-sections dix-neuf universitaires qui se retrouvent donc inscrits, à leur demande, en 52<sup>e</sup> section, dans le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>e</sup> collège<sup>11</sup> (voir encadré).

<p><b>Section d'origine : 12 (Langue et littérature françaises)</b>            1<sup>er</sup> collège : Robert Escarpit (Bordeaux 3), Michel Sanouillet (Lyon 2)            2<sup>e</sup> collège : Pierre-François Christin (Bordeaux 3), Marie-Jeanne Lemainque (Bordeaux 3)</p>
<p><b>Section d'origine : 7 (Sociologie)</b>            1<sup>er</sup> collège : Anne-Marie Laulan (Bordeaux 3), Georges Thibault (Bordeaux 3)</p>
<p><b>Section d'origine : 8 (Sciences de l'éducation)</b>            1<sup>er</sup> collège : Jean Hassenforder (Paris 5)</p>
<p><b>Section d'origine : 9 (Psychologie)</b>            1<sup>er</sup> collège : Maurice Mouillaud (Lyon 2)            2<sup>e</sup> collège : Jean Gouzé (Lyon 2)</p>
<p><b>Section d'origine : 13 (Sciences historiques, y compris histoire de l'art)</b>            1<sup>er</sup> collège : Robert Estivals (Bordeaux 3), André-Jean Tudesq (Bordeaux 3)</p>
<p><b>Section d'origine : 15 (Langues vivantes)</b>            2<sup>e</sup> collège : Christine Sanous (Bordeaux 3)</p>
<p><b>Section d'origine : 16 (Linguistique et phonétique)</b>            1<sup>er</sup> collège : Bernard Quemada (Paris 3)            2<sup>e</sup> collège : Christian Metz (EPHE)</p>
<p><b>Sections d'origine : (21) Physique ou (26, 27) Chimie</b>            2<sup>e</sup> collège : Irène Arditi et Denise Devèze (26, Chimie générale), Jean Devèze (21, Physique atomique et physique du solide), Jean-Jacques Kessis et Jean-Marie Martin (27, Chimie organique, minérale et analytique), tous de Paris 7.</p>

Parmi les 19 premiers enseignants en SIC, huit sont à Bordeaux 3, fief de Robert Escarpit, cinq à Paris 7, trois à Lyon 2, les trois autres se répartissant entre Paris 3, Paris 5 et l'EPHE. On relèvera que seuls quatre viennent de la 12<sup>e</sup> section du CCU : Robert Escarpit et Michel Sanouillet – seul « vrai » littéraire<sup>12</sup> du 1<sup>er</sup> collège – pour les professeurs et assimilés, Pierre-François Christin (qui commence à se faire connaître comme

<sup>11</sup> Dans le langage administratif de l'époque, les maîtres de conférences – en fait des quasi-professeurs – relèvent du 1<sup>er</sup> collège avec les professeurs à titre personnel, les professeurs sans chaires ainsi que les maîtres-assistants chargés d'enseignement, de conférences ou de fonctions de maîtres de conférences, tandis que les maîtres-assistants composent le 2<sup>e</sup> collège. Seuls R. Escarpit, B. Quemada, M. Sanouillet et A.-J. Tudesq sont professeurs à titre personnel.

<sup>12</sup> Il est l'auteur d'une thèse (en littérature) et de diverses publications sur le dadaïsme.

scénariste de bande dessinée)<sup>13</sup> et Marie-Jeanne Lemainque<sup>14</sup> pour les maîtres-assistants. Cinq sont issus de la physique ou de la chimie (ils sont tous à Paris 7). Christian Metz, venu de la linguistique, est cependant inscrit en 1971 sur la Liste d'aptitude à l'enseignement supérieur (LAES) de langue et littérature française. La plupart des littéraires qui auraient pu rejoindre la section en raison de leurs enseignements, de leurs travaux ou de leurs activités de direction de thèses dans le champ de l'information-communication sont restés dans leur section d'origine<sup>15</sup>. On remarquera enfin que certains qui ont rejoint la 52<sup>e</sup> ne tarderont pas à la quitter pour revenir dans leur section d'origine : Anne-Marie Laulan (sociologie), Bernard Quemada (linguistique), Jean Hassenforder (sciences de l'éducation).

### Les inscrits sur la LAFMA entre 1976 et 1979

Il aurait été préférable d'analyser les nominations des premiers maîtres-assistants en 52<sup>e</sup> section. Malheureusement, nous n'avons pas pu nous procurer ces informations auprès du ministère, et ce malgré des demandes réitérées. Nous avons donc été contraint de nous « rabattre » sur les inscriptions sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA) en 52<sup>e</sup> section entre 1976 (premières inscriptions en 52<sup>e</sup> section) et 1979 (dernière année d'existence des LAFMA... et du CCU). Il nous semble que ce critère est pertinent, puisqu'il est évident que les inscrits ont au préalable déposé un dossier, ce qui peut être interprété comme une démarche « positive » vers les SIC (et ce quelles que soient leurs

---

<sup>13</sup> Il a soutenu une thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature comparée (Bordeaux 3, 1974, direction R. Escarpit) intitulée *Un type de récit : le fait divers* dont la dimension littéraire ne saute pas aux yeux... Auparavant, il avait obtenu une licence d'anglais et le diplôme de l'IEP de Paris.

<sup>14</sup> Il s'agit d'une littéraire dont les centres d'intérêt sont peu académiques au regard des traditions. Sa thèse, soutenue en 1971 à Bordeaux 3 en littérature comparée, sous la direction de R. Escarpit, s'intitule *Les images poétiques chez San Antonio*.

<sup>15</sup> Pour sa part, C.-P. Guillebeau, fondateur dans les années 60 – sous la forme d'un institut de faculté – du CELSA au sein de la Sorbonne, est en 1975 professeur de SIC... mais au CNAM, et plus précisément sur un poste intitulé « Sociologie-Information et communication de l'entreprise ». Un décret du 6 août 1975 transfère ce poste à l'Université Paris 4 à compter du 1<sup>er</sup> octobre de la même année. C.-P. Guillebeau est-il un littéraire ? On peut le penser si l'on s'en tient à l'une de ses préoccupations centrales, alors relativement inédite : réconcilier l'entreprise (surtout le *management*) et la formation littéraire, ce qui suppose d'intervenir à la fois sur la professionnalisation des littéraires et sur les réticences de l'entreprise à leur égard. En fait, sa thèse de 3<sup>e</sup> cycle, soutenue en lettres à la Sorbonne en 1960 traite des *Perspectives d'application de la formation littéraire aux fonctions de l'entreprise*, et sa thèse d'État, également en lettres (Paris 5, 1972) s'intitule *Études littéraires et devenir professionnel*. Et c'est finalement sur la liste des candidats aux fonctions de maître de conférences de la 7<sup>e</sup> section du CCU (sociologie) qu'il sera inscrit en 1974 (d'où l'intitulé de son poste au CNAM...).

raisons)<sup>16</sup>. Bien entendu, comme dans la procédure contemporaine, l'inscription n'est pas une nomination, mais elle donne la possibilité de concourir sur les postes vacants publiés au *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, et qui seront ensuite pourvus par des commissions locales. Ce qui signifie que certains ne seront jamais candidats en 52<sup>e</sup> (ou dans une autre section) et que des inscrits, candidats au recrutement, ne seront jamais nommés en 52<sup>e</sup>, voire dans une autre section. Cela signifie aussi que les commissions locales ont pu recruter en 52<sup>e</sup> section des candidats inscrits sur les listes d'autres sections.

La liste des inscrits (annexe 1) a été construite à partir du *Journal officiel de la République française - Lois et Décrets (numéros complémentaires)*. Sauf erreur ou omission, elle est exhaustive. Afin de déterminer l'origine des inscrits, nous avons réalisé une enquête auprès de dix collègues qui, soit figurent sur la liste, soit ont joué un rôle institutionnel important dans les sic. Nous leur avons adressé cette liste, accompagnée des numéros et des intitulés des sections du CCU, et leur avons demandé de mentionner la section de soutenance de la thèse, ainsi que la réussite éventuelle au concours d'agrégation de lettres classiques ou modernes. Puis, pour compléter et vérifier les réponses, nous avons recoupé ces dernières avec les informations fournies par : les notices<sup>17</sup> du Système universitaire de documentation (SUDOC) et de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ; les informations fournies par des documents biographiques (*Who's who in France, Annuaire des Sciences de l'information et de la communication* (CSCU, 1981), *Annuaire des chercheurs en information-communication* de la SFSIC (1992, 1994, 1998), les listes des directeurs de thèse établies par Jean-François Tétu (1992, 2002), et par le *Tableau de classement du personnel enseignant titulaire, Lettres et sciences humaines, 71<sup>e</sup> section* du ministère de l'Éducation nationale (1996) ; les entretiens (mel ou téléphone) avec des inscrits et des collègues qui ont connu certains d'entre eux.

Restait une question, et non des moindres, à résoudre : les docteurs inscrits en « littérature française », « littérature comparée », « études françaises » [...] ont-ils soutenu une thèse véritablement « littéraire » ? Incongrue dans l'Université contemporaine en raison de ses modes de fonctionnement (sections mieux délimitées, rattachement des doctorants

<sup>16</sup> Il aurait été pertinent d'analyser les raisons (invoquées ou non, assumées ou pas) pour lesquelles certains docteurs ont, à un moment donné, plus ou moins volontairement quitté leur discipline pour rejoindre les sic. Malheureusement, outre qu'elle dépasse l'objet et le format de cet article, cette étude repose sur des matériaux et des techniques de collecte de données très différents de ceux utilisés ici.

<sup>17</sup> Ces notices ont une fiabilité relative, surtout pour les thèses soutenues avant les années 90 : thèses non recensées, informations importantes absentes, mentions erronées ou imprécises, absence de résumés, insuffisance des mots clés...

à des écoles doctorales, existence d'équipes labellisées souvent disciplinaires...), cette interrogation est pertinente pour les années 70 (voire 80) dans la mesure où le doctorant s'inscrivait souvent en thèse dans la section de son directeur. Or, jusqu'en 1975, aucun directeur n'est par définition en SIC, mais un certain nombre d'enseignants de la 12<sup>e</sup> section de rang A acceptent de diriger des thèses sur des thématiques « info-com », et cette pratique perdure pour partie après 1975. Il nous a semblé utile (annexe 1) de classer les thèses par disciplines en fonction de la spécialité officielle du directeur au moment de la soutenance et de se reporter aux notices toutes les fois où le directeur n'a pu être identifié<sup>18</sup>. Le tableau est complété par la liste indicative<sup>19</sup> des thèses soutenues par les inscrits (annexe 2) mentionnant le titre de la thèse, l'année et le lieu de la soutenance, le nom du (des) directeur(s) ainsi que sa (leur) spécialité. On peut ainsi repérer et classer les thématiques des thèses. Alors quels résultats par rapport à la question de départ ? Compte tenu de la relative imprécision de la technique utilisée (voir note 15), les statistiques ci-après doivent être lues non comme des résultats précis, mais comme exprimant des tendances générales.

Sur les 83 inscrits sur la LAFMA de la 52<sup>e</sup> section entre 1976 et 1979, 82 (soit 98,8 %) ont été identifiés de façon certaine. 42 (noms et prénoms en italiques dans l'annexe 1) seront recrutés en SIC (soit 51,2 % des identifiés)<sup>20</sup>, 4 (inscrits au titre des grands établissements) n'ont rien à voir ni avec les SIC ni avec le champ plus large des études en information-communication<sup>21</sup>, 4 n'ont sans doute pas soutenu de thèse (donc 77 % sont docteurs) et 8 n'ont pas fait carrière dans l'enseignement supérieur.

---

<sup>18</sup> Cette technique est la moins insatisfaisante, à condition toutefois de préciser que les frontières disciplinaires sont très instables dans cette période (M. Glatigny – directeur de thèse –, inscrit en 1971 sur la Liste d'aptitude à l'enseignement supérieur de philologie française doit-il être classé en littérature ou en linguistique ?). Mais elle ne règle pas tout. Par exemple, quelques thèses relèvent de façon avérée d'une section autre que celle du directeur (celles de M. Gabay et G. Jacquinet sont manifestement en sciences de l'éducation) : nous avons apporté des correctifs au niveau du commentaire ; certains inscrits sur la LAFMA ont soutenu deux thèses dans la période : on ne retiendra pour les calculs que celle qui a précédé l'inscription sur la LAFMA (celle de B. Miège est donc comptabilisée dans les sciences économiques et celle J.-B. Carpentier dans les SIC) ; certaines thèses, inscrites avant 1975 dans une discipline, ont été soutenues plus tard en SIC : elles sont comptabilisées en SIC : exemple ; les thèses soutenues en science(s) de l'information ou en sciences de la communication sont regroupées dans les SIC ; l'expression sciences du langage et du discours (SLD) n'apparaît jamais dans les notices ; nous regroupons ici des appellations du type « sémiologie », « sémiotique », « linguistique », « sémantique » ; les thèses soutenues en esthétique et cinéma sont comptabilisées dans la même rubrique.

<sup>19</sup> Indicative, car nous n'avons pas obtenu la totalité des informations recherchées (71 thèses, soit 86,6 % des 82 docteurs identifiés).

<sup>20</sup> À l'exception de J. Hassenforder et de R. Prédal, tous resteront dans la discipline.

<sup>21</sup> Il s'agit de M. Aghassian, H. Bertrand, D. Rey et B. Rupp. On peut ajouter J.-D. Gronoff, bien que celui-ci ait au départ travaillé avec J. Bertin en sémantique et en cartographie.

27 (33,3 %) tantôt ont bifurqué définitivement vers d'autres sections ou champs de recherche, tantôt ont croisé régulièrement ou épisodiquement ceux des SIC (Jacques Aumont, Jean-Marie Floch, Geneviève Jacquinot, Michel Marie...). 13 ont soutenu leur thèse à Bordeaux, pôle alors très actif. Les « Bordelais » sont en fait quatorze si l'on ajoute Hubert Fondin qui a soutenu une thèse sous la direction de Jean Meyriat (alors chargé de cours à Bordeaux 3), tout en étant assistant à Bordeaux. On peut y voir un « effet Robert Escarpit », bien que ce dernier n'ait pas dirigé la majorité des thèses, contrairement à une « légende » tenace (André-Jean Tudesq en a fait soutenir davantage).

**Les 77 docteurs de l'annexe I se répartissent de la façon suivante :**

littérature : 16 (20,7 %) <sup>22</sup>  
 sciences du langage et du discours (SLD) : 11 (14,2 %)  
 SIC : 6 SIC seules + 4 histoire (SIC) + 4 littérature (SIC) + 1 sciences de l'éducation – SIC (Moeglin) soit : 15 (19,4 %)  
 esthétique-cinéma : 9 (11,6 %)  
 sociologie : 8 (10,3 %)  
 psychologie : 6 (7,8 %), mais seulement 3 (3,9 %) si l'on classe les thèses de Jean Hassenforder, Geneviève Jacquinot et Michèle Gabay en sciences de l'éducation  
 sciences économiques : 2 (2,6 %)  
 philosophie : 2 (2,6 %)  
 anthropologie : 2 (2,6 %)  
 autres : 6 (7,8 %) dont droit (1), linguistique-psychologie (1), géographie-cartographie (1), sciences politiques (1), sciences du langage-ethnologie (1) et anglais (1) <sup>23</sup>.

On relève immédiatement que la littérature ne domine pas véritablement (20,7 % contre 14,2 % pour les sciences du langage et du discours et 11,6 % pour esthétique-cinéma), même si l'on ajoute aux 16 docteurs recensés les 4 inscrits à l'origine en littérature mais qui ont soutenu en SIC (25,6 %). Si l'on prend en compte les sujets des thèses (annexe 2), on constate que le poids de la littérature est encore plus faible. Si l'on s'en tient aux données de l'annexe I, on observe surtout une dispersion entre un nombre important de disciplines (15), bien que 4 d'entre elles (littérature, sciences du langage et du discours, esthétique-cinéma et sociologie) concentrent 56,8 % des docteurs. On notera enfin que les docteurs en SIC *stricto sensu* sont encore peu nombreux, ce qui est logique compte tenu de la jeunesse de la discipline.

<sup>22</sup> Nous n'avons décompté que 7 agrégés de Lettres classiques ou modernes. Par ailleurs, 4 inscrits ont une activité importante (et parfois principale) de romancier: D'autres, tel J. Guenot (il écrit des romans policiers sous le nom d'A. Sigusse), qui rejoindront bientôt les SIC, s'illustrent aussi dans cette activité littéraire.

<sup>23</sup> Il s'agit de M.-P. de Montgomery, mais M.-Cl. Vetraino-Soulard, titulaire d'une thèse en SIC, vient de l'anglais... tout comme C. Sanous qui a opté pour les SIC en 1975 (voir arrêté du 26 février 1975) et J. Guenot qui sera bientôt nommé Professeur.

**Les thèmes (en fonction des titres) des 71 thèses recensées  
en annexe 2 se ventilent ainsi :**

audiovisuel (y compris radio), écriture audiovisuelle : 22  
livre, BD, manuels, bibliothèques, lecture, auteurs : 8  
presse écrite : 6  
publicité : 3  
photographie : 2  
spectacle vivant : 3  
peinture et musique : 1  
économie de la culture : 2  
communication en entreprise : 3  
bilinguisme : 2  
argumentation : 1  
corps et communication : 1  
documentation : 5  
thème littéraire : 3  
autres : 9 (dont 4 très marginales par rapport aux SIC)

Une fois encore, la dispersion est grande, même si les trois premiers thèmes rassemblent 51,4 % des thèses (dont 31,4 % pour le seul audiovisuel, il est vrai défini *lato sensu*). Avec 3 thèses, la littérature n'occupe qu'une place résiduelle : ce constat rejoint celui de Jean-François Tétu (1992) à propos des thèses soutenues entre 1982 et 1991.

Bien entendu, il faudrait compléter cette étude en s'intéressant à ceux qui, *via* les recrutements locaux, rejoignent les SIC dans la même période, voire jusqu'au milieu des années 80, alors qu'ils sont inscrits dans une autre section. En s'en tenant aux seuls inscrits sur les listes, on y trouverait<sup>24</sup> : des littéraires, souvent titulaires d'une agrégation de lettres – Gérard Losfeld (LAES grec, 1974), Nicole Boulestreau (LAFMA 12<sup>e</sup>, 1974), Roger Viry-Babel, Yves Lavoine et Jean-François Tétu (LAFMA 12<sup>e</sup>, 1975), Daniel Bougnoux (LAFMA 12<sup>e</sup>, 1977), Noël Nel (LAFMA 12<sup>e</sup>, 1979)... ; mais aussi des non-littéraires, sans doute plus nombreux – Michelle Cluzeau-Ciry (LAFMA histoire, 1973), Louis Porcher et Alex Mucchielli (LAFMA sociologie, 1974), Alain Labruffe (LAFMA psychologie, 1974), Nadine Toussaint (LAFMA économie, 1974), Jean-Pierre Courtial (LAES psychologie, 1977), Roger Odin (LAES linguistique, 1977), Bernard Lamizet et Jean Mouchon (LAFMA linguistique, 1977), Anne-Marie Guimier-Sorbets (LAFMA archéologie, 1977), Elizabeth Fichez (LAFMA linguistique), 1979, Geneviève Cornu (LAFMA linguistique et sciences de l'art, 1979), Jean Caune (LAFMA sciences de l'art, 1979)...

<sup>24</sup> Cette liste ne prétend aucunement à l'exhaustivité. La plupart des informations ont été trouvées au cours de nos investigations, sans avoir été véritablement recherchées.

Il faut donc convenir que la littérature n'est pas le cœur de cible des préoccupations de la majorité des inscrits sur la LAFMA 52<sup>e</sup> section, mais aussi de la majorité des docteurs en littérature inscrits sur cette liste. Les causes sont multiples et leur explicitation mériterait une recherche complémentaire : insuffisance des créations de poste en littérature au regard de la taille du vivier (bien que la période 1969-1974 soit propice à l'ouverture de tels postes, notamment en techniques d'expression), espoir de créations plus importantes de postes de maîtres-assistants dans une discipline nouvelle, intérêt pour des objets informationnels et communicationnels... Finalement, au regard des critères statutaires examinés dans ce paragraphe, il apparaît nettement que l'origine littéraire des SIC fait partie de ces idées reçues et transmises (en tout cas par une partie du champ) qui ont la vie d'autant plus dure que leur cristallisation sociale n'est jamais démontrée.

### Le critère des productions : l'exemple des études littéraires

Si l'on prend pour critère les études littéraires, l'influence de la littérature semble *a priori* plus évidente, en tout cas sur une partie du champ des SIC, celle qui travaille de façon privilégiée sur les rapports auteur/texte/récepteur. Au sens étroit, l'expression « études littéraires » désigne les travaux universitaires qui ont pour objet la construction d'un savoir savant sur la littérature. Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début des années 60, elles sont dominées en France par l'histoire littéraire, définie par Gustave Lanson comme la nécessité de s'appuyer d'une part, sur une méthode historique afin de réinsérer les œuvres dans leur contexte de production, d'autre part, sur des approches croisées (lexicographie, critique des textes, étude des manuscrits...) visant à faire émerger la singularité des textes, ce qui revient à accorder au texte la place centrale. L'histoire littéraire s'inscrit donc dans la « Critique littéraire » léguée entre autres par la philologie. Or, dans les années 60-70 émerge un courant relativement hétéroclite, la « Nouvelle critique », qui rassemble des propositions de renouvellement de l'analyse littéraire à partir de ressources tirées d'autres disciplines : linguistique, sémiologie, sociologie du livre, sociologie de la littérature, esthétique, psychanalyse... S'ouvre alors une querelle marquée par quelques moments forts dont on a sans doute exagéré, sur le moment, l'importance et la radicalité de l'opposition : polémique suscitée par l'essai de Roland Barthes *Sur Racine*<sup>25</sup> (1963), Colloque de Cerisy<sup>26</sup>, *Les tendances actuelles de la*

<sup>25</sup> Dans cet ouvrage, R. Barthes s'oppose à R. Picard, spécialiste reconnu de Racine. Celui-ci répond dans un article publié par *Le Monde* (14/03/64) au ton très polémique (« Nouvelle critique ou nouvelle imposture ? »), auquel Barthes répond par *Critique et vérité* (1966).

<sup>26</sup> Il convient de noter qu'aucun fondateur des SIC ne figure parmi les nombreux intervenants.

*critique*, dirigé par Georges Poulet (1967)... Outre des changements significatifs dans les institutions sociales universitaires et scolaires (ce qui n'est pas rien..), les enjeux se situent autour de la pertinence de nouveaux systèmes d'interprétation donnant à la réception un rôle important<sup>27</sup>.

Ce débat a incontestablement joué un rôle dans les productions et les débats théoriques et méthodologiques des SIC, tant dans l'énoncé de questions vives qu'au niveau des réponses apportées. Mais c'est un rôle difficile à cerner, et de toutes façons, un rôle à resituer dans un contexte où il n'est guère question, pour les intéressés, de s'inscrire dans le champ de la littérature. Trois thématiques seront ici évoquées<sup>28</sup>, qui se recoupent rarement, en tout cas jusqu'aux années 90. La première est le lien entre la littérature et le document en passant par le livre : quelques fondateurs ou premiers compagnons de route des SIC ont été directement ou indirectement parties prenantes au débat rappelé *supra*. Roland Barthes bien sûr, mais aussi Robert Escarpit et sa « sociologie du fait littéraire »<sup>29</sup>, conçue comme l'étude de la « communication » complexe entre deux démarches productives, l'écriture et la lecture, puis ses travaux sur l'écrit et le document. Mais, il faut aussitôt ajouter qu'il est fortement influencé par la cybernétique : l'entropie affecte autant l'écriture que la lecture, ce qui donne à ces deux activités une dimension informationnelle incontestable. À certains égards, le texte écrit est de l'information codée et, en ce sens, il a aussi une fonction documentaire. Jacques Breton (bibliologie), Nicole Robine (livre, bibliothèques)<sup>30</sup>, François Richaudeau<sup>31</sup> (lisibilité, acte de création littéraire, lecture), Robert Estivals (bibliographie et bibliologie), mais aussi Henri Marquier (sa thèse – au titre peu littéraire, voir annexe 2 – est citée deux fois par Robert Escarpit dans *L'écrit et la communication*, 1973) sont plus ou moins fortement marqués par ces analyses. Ce sont en fait des chercheurs travaillant sur le document qui, dès les années 80, prolongeront certains de ces travaux, mais à travers des orientations particulières issues du croisement avec d'autres approches et d'autres auteurs (voir par exemple les travaux de la Société de bibliologie et schématisation, les recherches de François Richaudeau – ou les articles de Jean Meyriat – 1978, 1981, 1985 – cités dans la bibliographie de cette contribution).

---

<sup>27</sup> Mais, de nombreux travaux portent aussi sur l'écriture, la création littéraire, les genres, les univers littéraires, le récit...

<sup>28</sup> Ces pistes mériteraient d'être approfondies par des spécialistes de ces questions.

<sup>29</sup> *Sociologie de la littérature* – dont le titre est imposé par l'éditeur – paraît en 1958. Il se compose de quatre parties aux intitulés significatifs : « Principes et méthodes », « La production », « La distribution » et « La consommation ».

<sup>30</sup> On doit à R. Escarpit et à N. Robine un *Atlas de la lecture à Bordeaux* totalement tourné vers la circulation des livres entre des lecteurs et des « lieux » dans un contexte spatio-temporel déterminé. Avec J. Breton, ces deux auteurs ont également publié *Le livre et la culture écrite dans le monde moderne contemporain : bilan des travaux depuis 1975* (1979).

La seconde thématique concerne les rapports entre culture (au double sens d'ensemble de manières de penser et de vivre d'un groupe social ou d'une société, et d'institutions) et société, tels qu'ils sont développés en Angleterre par l'école de Birmingham et les *Cultural studies*. Ces travaux revendiquent une filiation critique avec les études littéraires anglaises (*English studies*), mais aussi françaises (Jean-Paul Sartre, Lucien Goldman, Roland Barthes, Julia Kristeva) ou avec des « littéraires » étrangers fréquemment cités par des chercheurs français (Mikhaïl Bakhtine, Umberto Eco...). Ils soulignent à leur tour l'importance du récepteur et des contextes de réception et d'émission dans la construction de la signification des messages (Mattelart, Neveu, 2003). D'une certaine façon, c'est donc le modèle littéraire texte/lecteur qui est convoqué, mais un modèle dans lequel le texte n'est plus seulement littéraire et où les contextes de production et de réception occupent une place centrale. Dans la mesure où elles n'atteignent que tardivement la France (en dehors de l'ouvrage de Richard Hoggart, *La culture du pauvre* – 1957 – traduit par Jean-Claude Passeron en 1970), ces recherches sont rarement citées et encore moins utilisées par les chercheurs de notre corpus.

Dernière thématique, le rôle de la langue et des signes dans les textes littéraires et au-delà dans tous les textes ou discours, spécialisés ou ordinaires, puis de tous les signes (sonores, iconiques, gestuels...) et des objets, eux aussi susceptibles d'être signifiants et donc analyseurs pertinents pour comprendre le social. Ces orientations sont plutôt celles d'une partie de la deuxième génération de chercheurs, celle qui rejoint les SIC fin des années 70-début des années 80 : voir par exemple, lors du 1<sup>er</sup> Congrès de la SFSIC (Compiègne, 1978), les communications de Henry-Paul Doray et François Poulle, Yves Lavoine, Jacques Bertin, Geneviève Dollé, Michel Mouillot, Pierre Delcambre et Élisabeth Fichez, Eliseo Veron, Marie-Claude Vettrano-Soulard. Les thèses de Roger Bautier, Michel Collin, Pierre Delcambre, Geneviève Dollé, Jean-Marie Floch, Hugues Hotier, André Labarrère, Michel Marié, François Poulle et Jean Roy (annexe 2) sont également représentatives de cette orientation.

Cependant, c'est quand elles sortent franchement du champ littéraire *stricto sensu* pour aller vers le fait « médiatique », ou plus simplement de « communication », que ces études intéressent le plus les chercheurs en SIC. D'autant qu'elles se transforment rapidement à partir des années 80 et 90, avec l'arrivée en force des théories de l'énonciation, de la pragmatique et de l'analyse du discours (Amossy, Maingueneau,

---

<sup>31</sup> Fondateur des Éditions Retz qui ont publié de nombreux ouvrages dans le champ de l'information-communication et de la revue *Communication et langages*. Contrairement à R. Escarpit, Fr. Richaudeau s'intéresse à la linguistique et à la sémiologie.

2004)<sup>32</sup> et sont mises parfois en perspective avec des travaux extérieurs aux sciences du langage entrepris sur les genres (télévisés, par exemple), la médiation, les dispositifs, les rapports publics/discours... On trouvera dans la livraison d'*Hermès*, « Les sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs » (Jeanneret, Ollivier, 2004), plusieurs articles de synthèse (notamment ceux de Guy Lochard, Guillaume Soulez et Jean-Jacques Boutaud) ainsi qu'une abondante bibliographie relatifs au rapport SIC/sciences du langage et du discours. Mais alors, on est loin des œuvres littéraires, de leurs auteurs et de leurs lecteurs... même si l'on est bien obligé d'admettre qu'ils valaient bien le détour.

## Le critère des pratiques scientifiques

Enfin, on peut qualifier de « littéraires » des pratiques de recherche que l'on rencontre souvent dans les années 60-70 chez les universitaires enseignant la littérature et qui semblent, dans certains cas, se prolonger jusqu'à l'époque contemporaine : préférence pour le travail de recherche individuel, quand ce n'est pas négation du travail collectif, méfiance vis-à-vis des laboratoires de recherche, tendance à l'essayisme et/ou à l'érudition au détriment d'approches empirico-théoriques s'ancrant dans les SHS et réticence pour débattre des pratiques scientifiques. Autant de caractéristiques sans doute très présentes dans les SIC jusqu'à la fin des années 80... mais qui se combinent à des *habitus* scientifiques issus d'autres disciplines (Boure, 1997), ce qui contribue à accentuer l'image « mosaïque » des SIC.

Cette remarque en appelle deux autres, sans doute plus fondamentales. La première relève d'une démarche historienne, la seconde découle d'une prise de position épistémologique et pratique. Dans les années 60-70, ces pratiques que l'on attribue volontiers à la littérature sont aussi celles de la philosophie, des langues étrangères et du droit. Mieux encore, elles sont largement répandues dans les SHS, y compris chez celles qui revendiquent aujourd'hui haut et fort les attributs cognitifs et sociaux de la scientificité, parfois par référence à des standards internationaux. Il faut en effet attendre les années 80 pour que les SHS françaises, à quelques exceptions près, prennent les dimensions cognitives (et en particulier théorico-empiriques) et sociales (laboratoires, programmes de recherche, réseaux d'équipes et de chercheurs...) que nous leur connaissons aujourd'hui (Kazancigil,

---

<sup>32</sup> On notera au passage que ces travaux font voir sous un autre jour des « textes » périphériques à la littérature jusqu'ici largement négligés par la critique littéraire, alors qu'ils sont pris régulièrement pour objets par des chercheurs en SIC (manuels scolaires et universitaires, articles de critique journalistique, émissions littéraires radiophoniques et télévisuelles, magazines littéraires...).

Makinson, 2001 ; Boure, 2007)<sup>33</sup>. Il faut oser s'ériger en arbitre des élégances scientifiques, ou, plus prosaïquement, considérer que le modèle dominant à un moment donné est le modèle quasi-unique, pour nier l'existence et l'intérêt, dans chaque SHS, de pratiques scientifiques plurielles, et, au-delà, du pluralisme théorique et méthodologique.

## Conclusion

Profitant sans vergogne de la tribune qui lui est offerte et contre des tentations hégémoniques toujours présentes, l'auteur de ces lignes appelle à la reconnaissance d'un exercice pluriel des SIC. Il y appelle d'autant plus volontiers qu'il apparaît des développements précédents que l'origine des SIC est incontestablement plurielle et que c'est en partie cette diversité qui rend possibles des mises en perspective que d'autres disciplines répugnent à faire (émission/texte/réception, pratiques/discours/dispositifs, signes/objets/médiations...). Mais la pluralité que nous revendiquons ne se nourrit pas des juxtapositions, superpositions et autres compromis pratiques et scientifiques mal négociés, souvent liés à des cohabitations vécues comme forcées. Elle n'est pas davantage syncrétisme ou mise en équivalence des manières de penser et de faire. Nous souhaitons seulement que se développe une culture du débat, seule à même de prémunir contre l'excès de normalisation par le haut et contre son double inversé, la permissivité sans autre borne que celle que l'on se donne à soi-même... quitte à la refuser aux autres. Car c'est toujours à travers le débat que s'affirment et s'affinent les positions cognitives et sociales de chacun et que se construit cette connivence scientifique évoquée par Judith Schlanger (1992) à partir de laquelle on parvient à s'entendre sur des critères provisoires et « discutables » car dignes d'être débattus. C'est aussi grâce à lui que l'on regarde davantage du côté des frontières, là où commencent les territoires des « autres » et où maraudent quelques braconniers du savoir davantage

---

<sup>33</sup> Le cas des laboratoires « SHS » est édifiant. Quasi-inexistants dans l'entre-deux guerres, leur nombre augmente lentement dès la Libération (on en décompte une cinquantaine à la fin des années 50, la plupart situés à Paris) et ils sont un peu moins de 800 au début des années 80 (dont 500 laboratoires propres ou associés au CNRS). En 2003, ce sont 1058 équipes universitaires réparties sur l'ensemble du territoire qui sont labellisées par le ministère (malgré les regroupements imposés ou fortement suggérés par les instances d'évaluation), tandis que 430 unités relèvent encore pour tout ou partie du CNRS. En même temps, leurs moyens se sont renforcés et leurs modes d'organisation et de fonctionnement se sont profondément modifiés, tout comme les pratiques et les discours des chercheurs à leur égard. Désormais, le laboratoire est autant un lieu au sein duquel le chercheur met en oeuvre une pratique de recherche qu'un lieu de socialisation et d'acculturation à la recherche.

consternés que concernés par le « disciplinairement correct »<sup>34</sup>. Ce plaidoyer, que d'aucuns trouveront fort peu « historien », servira de conclusion à une chronique qui aurait pu s'intituler « défense et illustration d'une histoire des sciences humaines et sociales appliquée aux SIC ». Et c'est sans doute très bien ainsi...

## Références

- Amossy R., Maingueneau D., dirs, 2004, *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Berthelot-Guiet K., 2004, « Instrumentalisation de la sémiotique », *Études de communication*, 27, pp. 121-133.
- Bourdieu P., 1984, *Homo academicus*, Paris, Éd. de Minuit.
- Boure R., 1997, « Les sciences de l'information et de la communication au risque de l'expertise ? Sur et sous des pratiques scientifiques », *Réseaux*, 82/83, pp. 233-254.
- 2005, « Réflexions autour de l'institutionnalisation des disciplines. Sciences de l'information et de la communication versus économie ? », *Communication*, vol. 25, 2, pp. 9-37.
- 2006, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité (1) », *Questions de communication*, 10, pp. 277-295.
- 2007, *Les sciences humaines et sociales en France. Une approche historique*, Namur, Intercommunications/EME.
- Couzinet V., dir., 2001, *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*, Paris, Éd. ADBS.
- Durand J., 2002, « Georges Péninou (1926-2001). L'un des créateurs de la sémiologie publicitaire », *Hermès*, 32-33, pp. 7-12.
- Escarpit R., 1973, *L'écrit et la communication*, Paris, Presses universitaires de France.
- 1976, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Paris, Hachette.
- Jeanneret Y., Ollivier B., dirs, 2004, « Les Sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs », *Hermès*, 38.
- Kazancigil A., Makinson D., dirs, 2001, *Les sciences sociales dans le monde*, Paris, UNESCO/Éd. de la MSH.
- Mattelart A., Neveu É., 2003, *Introduction aux Cultural studies*, Paris, Éd. La Découverte.
- Meyriat J., 1978, « De l'écrit à l'information : la notion de document et la méthodologie de l'analyse du document », *Inforcom 78*, SFSIC, Compiègne.
- 1981, « Document, documentation, documentologie », *Schéma et Schématisation*, 14, pp. 51-63.

---

<sup>34</sup> De E. Morin et R. Barthes à M. Foucault, en passant par M. de Certeau, les SIC ont toujours su butiner dans les travaux d'inclassables. Butiner, c'est-à-dire choisir...

- 1985, « Information vs documentation ? », pp. 63-89, in : Lalan A.-M., dir., *L'espace social de la communication : concepts et théories*, Paris, Retz/CNRS.
- Meyriat J., Miège B., 2002, « Le projet des SIC : de l'émergent à l'irréversible (fin des années 1960-milieu des années 1980) », pp. 45-70, in : Boure R., éd., *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- SFSIC, 1994, *Les fondateurs de la SFSIC : Robert Escarpit*, Paris, Éd. SFSIC.
- Musselin C., 2001, *La longue marche des universités françaises*, Paris, Presses universitaires de France.
- Revue d'histoire des sciences humaines*, 2001, « La littérature, laboratoire des sciences humaines ? », 5.
- Schlanger J., 1992, « Fondation, nouveauté, limite, mémoire », *Communications*, 54, pp. 289-298.
- Tétu J.-Fr., 1992, *Thèses 1982-1991 en sciences de l'information et de la communication*, Rapport DRED, Programme PARINFO, Paris, ministère de la Recherche et de la Technologie, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- 2002, « Sur les origines littéraires des SIC », pp. 71-94, in : Boure R., éd., *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

## ANNEXE 1

Inscriptions sur la lafma de la 52<sup>e</sup> section du ccu entre 1976 et 1979

NOM (1)	PRÉNOM (1)	ANNÉE INSCRIPTION SUR LAFMA	CHAMP DU DIRECTEUR THÈSE	AGRÉGATION LETTRES CLASSIQUE OU MODERNE	AUTRES INFORMATIONS (2)
AGHASSIAN	MICHEL	SEPT. 1978	ANTHROPOLOGIE	NON	EHESS
ALLEMAND	ETIENNE	FÉV. 1977	PHILOSOPHIE	NON	
AUMONT	JACQUES	JANV. 1979	ESTHÉTIQUE	NON	POLYTECHNICIEN
BACHMANN	CHRISTIAN	FÉV. 1977	SLD	NON	
BALTZ	GAUDE	FÉV. 1977	SOCIOLOGIE	NON	
BAUTER	ROGER	JANV. 1979	LITTÉRATURE	NON	
BERDOT	FRANÇOISE	FÉV. 1977	SOCIOLOGIE	NON	
BERTRAND	HUGUETTE	OCT. 1977	GÉOGRAPHIE- CARTOGRAPHIE	NON	EHESS ?
BLANQUET	MARIE-FRANCE	JANV. 1976	SOCIOLOGIE	NON	
BLOCH	MICHEL	JUIL. 1977	PHILOSOPHIE	NON	
BLONDY	ALAN	JANV. 1979	HISTOIRE (SIC)	NON	
BOUTRY	MARIE-THÉRÈSE	JANV. 1976	SOCIOLOGIE	NON	ASSISTANTE EN SIC
BOUVARD	MICHEL	MARS 1978	LITTÉRATURE	NON	
BOUVIER	MICHEL	JUIL. 1977	CINÉMA	NON	
BRUEL	LÉONIE	JANV. 1976	LITTÉRATURE	NON	ROMANCIÈRE + MCF
BUFFELAN	JEAN-PAUL	MARS 1978	SIC	NON	
CARPENTIER	JEAN-BAPTISTE	JANV. 1979	LITTÉRATURE (SIC)	<i>OU</i>	
CAZENAVE	ÉLISABETH	MARS 1978	HISTOIRE (SIC)	NON	AGRÉGATION HISTOIRE
CHAILLOU	MICHEL	FÉV. 1977	LITTÉRATURE	NON	ROMANCIER + MCF
CHANEL	ALAN	JANV. 1976	LITTÉRATURE	NON	
COLIN	MICHEL	FÉV. 1977	SLD	NON	
CROUSSY	GUY	FÉV. 1977	LITTÉRATURE	NON	CAPES LETTRES + ROMANCIER
CUAU	BERNARD	JANV. 1976	SIC	NON	
DE GAUDEMAR	JEANNE-MARIE	JANV. 1976		NON	ASSISTANTE EN SIC
DELAVILLE	JAN-PIERRE	SEPT. 1978	SIC	NON	EHESS
DE LA HAYE	YVES	JANV. 1976	SLD	NON	
DELCAMBRE	PIERRE	JANV. 1979	LITTÉRATURE	<i>OU</i>	LAFMA LINGUISTIQUE 79
DIGNE	DANIELLE	JUIN 1976	SLD	NON	ÉCOLE ART LUMINY
DOLLÉ	GENEVIÈVE	JANV. 1979	PSYCHOLOGIE	NON	
DUCASSE	ROLAND	JANV. 1979	LITTÉRATURE (SIC)	NON	
FARENBAUX	LOUSETTE	MARS 1978	CINÉMA	NON	
FUCHY	PATRICE	FÉV. 1977	SOCIOLOGIE	NON	DIPLOME HEC
FLOCH	JEAN-MARIE	FÉV. 1977	ESTHÉTIQUE	NON	
FONDIN	HUBERT	JANV. 1976	SIC	NON	
GABAY	MICHELE	JANV. 1979	PSYCHOLOGIE	NON	LAFMA SCIENCES DE L'ÉDUCATION 79
GAUTHIER	GUY	MARS 1978	LITTÉRATURE	NON	ÉDUCATION PERMANENTE
GILSON	RENÉ	FÉV. 1977	THÈSE ?	NON	CINÉASTE

GOBERT	PHILIPPE	MARS 1978	SCIENCES ÉCONOMIQUES	NON	
GRONOFF	JEAN-DANIEL	OCT. 1977	THÈSE ?	NON	CARTOGRAPHIE - EHESS
HAFNER	PIERRE	JUIN 1976	CINÉMA	NON	
HASSENFORDER	JEAN	OCT. 1976	PSYCHOLOGIE	NON	LAFMA SCIENCES DE L'ÉDUCATION
HROU	PIERRE	JUIL. 1977	SIC	NON	
HOTER	HUGUES	JANV. 1976	SLD	NON	
JACQUEMOND-COLLET	JEAN	FÉV. 1977	LITTÉRATURE	NON	
JACQUINOT	GENEVIÈVE	JANV. 1979	LINGUISTIQUE PSYCHOLOGIE		
JOUBERT	JOSSELYNE	MARS 1978	PSYCHOLOGIE	NON	
ITHURRIA	ÉTIENNE	JUIN 1976	LITTÉRATURE	OUI	
LABARRÈRE	ANDRÉ	SEPT. 1978	SLD	NON	
LACOSTE	MICHÈLE	JANV. 1976	SLD	NON	
LAPÉVÔTE	LOUIS-PHILIPPE	JANV. 1976	DROIT	NON	
LARÈRE	ODILE	JANV. 1979	CINÉMA	NON	AGRÉGATION PHILOSOPHIE
LE GOFF	PAUL	JANV. 1976	LITTÉRATURE	OUI	PRAG LYCÉE
MAMÈRE	NOËL	MARS 1978	HISTOIRE (SIC)	NON	ASSISTANT SIC + JOURNALISTE
MANEZ	JACQUES	JUIN 1976	SLD	OUI	
MARIÉ	MICHEL	JUIN 1976	CINÉMA	NON	
MARQUIER	HENRI	JUIN 1976	LITTÉRATURE	NON	
MASSON	JOËL	JUIN 1976	LITTÉRATURE	NON	
MATISSON	MAURICE	FÉV. 1977	PSYCHOLOGIE	NON	
MÉTAYER	LÉON	JUIN 1976	PSYCHOLOGIE	NON	MCF BREST
MIEGE	BERNARD	JANV. 1976	ECONOMIE + LITTÉRATURE (SIC)	NON	
MOEGLIN	PIERRE	JANV. 1979	SCIENCES DE L'ÉDUCATION-SIC	OUI	ENS
MONTGOMÉRY	MARIE-PIERRE	MARS 1978	ANGLAIS	NON	AGRÉGATION ANGLAIS
NATAF	RAPHAËL	FÉV. 1977	LITTÉRATURE	NON	
NIKERK	ROGER	JUIN 1976	SLD	NON	
PHILIPPE	ANNE	JANV. 1976	THÈSE ?		ROMANCIÈRE
PIQUENOT	ALAIN	MARS 1978	SLD	NON	CRDP AMIENS
POMMIER	PIERRE	MARS 1978	SOCIOLOGIE	NON	
PONTON	RÉMY	JUIL. 1977	SOCIOLOGIE	OUI	
POULLE	FRANÇOIS	JANV. 1979	SOCIOLOGIE	NON	LAFMA SOCIO-ENS
PRÉDAL	RENÉ	MARS 1978	LITTÉRATURE (SIC)	NON	
RABAU					
DAUDON	MAURICE	JANV. 1979	HISTOIRE (SIC)	NON	
REMOND	EDITH	JANV. 1979	SCIENCE POLITIQUE	NON	
REVEL	SERGE	JANV. 1979	LITTÉRATURE (SIC)	NON	
REY-ULMAN	DIANA	FÉV. 1977	LINGUISTIQUE-ETHNOLOGIE	NON	CNRS
RUPP	BRITTA	OCT. 1977	ANTHROPOLOGIE	NON	EHESS
ROY	JEAN	JANV. 1979	LITTÉRATURE	NON	CRITIQUE CINÉMA
SÈVE	PIERRE	MARS 1978	SLD	NON	
SIMON	JEAN-PAUL	JANV. 1976	CINÉMA	NON	
TALON	GÉRARD	JANV. 1979	CINÉMA	NON	CRITIQUE CINÉMA

THIÉRY	CHRISTOPHER	FÉV. 1977	LITTÉRATURE	NON	INTERPRÈTE
VÉTRANO-SOLLARD	MARIE-CLAUDE	JANV. 1976	SIC	NON	
VOIR	MICHEL	JANV. 1976	THÈSE ?	<i>OU</i>	MCF LIT-GRENOBLE 3
ZIMMERMANN	MARIE	MARS 1978			

- 1) Sont en italiques ceux qui ont rejoint (ou fait un passage par) les sic.  
 2) Cette rubrique contient des « informations susceptibles d'être utiles » sur le plan biographique. Ces informations, non exhaustives, ont été pour la plupart trouvées sans avoir été cherchées.

## ANNEXE 2

### Liste indicative des thèses soutenues par les inscrits sur la lafma 52<sup>e</sup> section du ccu (1976-1979)

- Allemand Etienne, *Pour une éthologie générale : le rôle historique du valoir*, 1971, Thèse d'État en philosophie, Paris 8 (François Chatelet).
- Aumont Jacques, *Montage Eisenstein*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en esthétique, Paris 1 (Bernard Teyssedre).
- Bachmann Christian, *Communications sociales et analyse socio-linguistique : le cas d'un grand ensemble*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en Sciences du langage, Paris 13 (Bernard Quemada).
- Baltz Claude, *Essai sur le capital symbolique*, 1975, Thèse d'État en lettres, Paris 8.
- Bautier Roger, *Recherches sur le discours argumentatif et la communication persuasive*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 3 (Michel Décaudin).
- Berdot Françoise, *L'infamation scientifique émise par l'ORTF. Approches sociologique et structurelle de l'infamation scientifique télévisuelle*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, Paris 7 (Pierre Fougeyrollas).
- Blanquet Marie-France, *Étude sociologique de la modification de la relation maître-élève par l'introduction des techniques audio-visuelles*, 1974, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, Bordeaux 2 (Émile Sicard).
- Bloch Michel, *La relation au corps dans la communication*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en philosophie, Nancy 2 (Georges Vallin).
- Blondy Alain, *Les ultra royalistes bordelais*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en histoire (sic), Bordeaux 3 (André-Jean Tudesq).
- Boutry Marie-Thérèse, *Problèmes de sociologie de la lecture et bibliothèques publiques. Méthodes et application*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, Dijon (Maxime Chastaing).
- Bouvard Michel, *Métonymie du texte photographique ou les partis pris de la normalité*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 7/EHESS (Marc Soriano).
- Bouvier Michel, *La place du Gaucher dans le western*, 1974, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en cinéma, Montpellier 3 (Henri Agel).

- Bruel Léonie, *L'œuvre de Michel Butor en tant que monologue*, 1974, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 7.
- Buffelan Jean-Paul, *Communication, documentation juridique et traitement informatique*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SIC, Paris 7.
- Carpentier Jean-Baptiste, *La hiérarchie des composants fixes, mobiles et vivants dans l'image publicitaire*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SIC, Grenoble 3 (Jean Sgard) et *L'image politique. Éléments d'une rhétorique de l'affiche électorale*, 1981, Thèse d'État en SIC, Paris 4.
- Cazenave Elisabeth, *La naissance de la radiodiffusion dans le Sud-Ouest aquitain*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en histoire (SIC), Bordeaux 3 (André-Jean Tudesq).
- Chaillou Michel, *Bergerie critique : le sentiment géographique dans les premières pages de « L'Astrée »*, 1975, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 8/EPHE (Jean-Pierre Richard).
- Chanel Alain, *La presse roumaine contemporaine. Originalité ou conformisme ?*, 1975, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Strasbourg 2 (Jacques Léauté).
- Colin Michel, *Prolégomènes à une sémiologie générative du film*, 1980, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SLD, EHESS.
- Croussy Guy, *L'épiphanie des signes. La quête et la saisie de l'information*, 1980, Thèse d'État en littérature, Lille 3 (Pierre Reboul).
- Cuau Bernard, *Le fonctionnement de l'idéologie dans – et à propos de – la presse*, 1971, 3<sup>e</sup> cycle, SIC, Paris 2.
- Delaville Jean-Pierre, *Les inventions dans les arts visuels, processus d'évolution technologique*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SIC, EHESS (Jean Meyriat, Jacques Perriault).
- De la Haye Yves, *La pharmacie chinoise. Langage et information dans la presse quotidienne française*, 1973, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en en SLD, EPHE (Roland Barthes).
- Delcambre Pierre, *Mémoire et appropriation des messages. Étude de quelques mécanismes linguistiques et idéologiques de la réception-réémission des messages de la presse écrite*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Lille 3 (Michel Glatigny).
- Digne Danielle, *Réflexion sur la notion de genre à partir d'un western : La Rivière rouge d'H. Hawks*, 1975, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SLD, Paris 3 (Christian Metz).
- Dollé Geneviève, *Recherche sur l'iconographie discursive. Le rôle des tropes dans le processus de sémiogenèse (collection des dessins de Konk, 1961-1971)*, 1974, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en psychologie, Strasbourg 1 (Michel Tardy).
- Ducasse Roland, *Méthodes du traitement des données bibliométriques : application à l'analyse prévisionnelle de la demande d'ouvrages en littérature*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en lit (SIC), Bordeaux 3 (Robert Escarpit).
- Flichy Patrice, *L'offre de services dans les équipements culturels. Les Maisons de jeunes et de la culture. Les Maisons de la culture*, 1971, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, Paris 2 (André Piatier).
- Floch Jean-Marie, *Problèmes de sémiotique plastique. Étude de quelques contrastes en photographie*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en esthétique, Paris 1.

- Fondin Hubert, *L'entrée par l'information écrite dans un système automatisé pour les sciences sociales*, 1975, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SIC, Paris I/EHESS (Jean Meyriat, Jean-Paul Trystam).
- Gabay Michèle, *Magnétoscopie et formation à l'observation des études corporelles. Contribution à une étude du langage du corps*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en psychologie, Toulouse 2 (Jean Simon).
- Gautier Guy, *La bande dessinée : picturale et scripturale (à propos des Peanuts)*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 7 (Marc Soriano).
- Gobert Philippe, *Communication organisationnelle et comportements organisationnels*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sciences économiques, Grenoble 2 (André Page).
- Haffner Pierre, *Un cinéma de la totalité. Essai sur l'œuvre de Jean Renoir*, 1972, 3<sup>e</sup> cycle, cinéma, Montpellier 3 (Henri Agel) et *Essai sur les fondements du cinéma africain*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en ethnologie, Paris 7.
- Hassenforder Jean, *La bibliothèque comme institution éducative. Recherche et développement*, 1971, Thèse d'État en psychologie, Paris 5 (Léon Antoine).
- Hirou Pierre, *Modèle structurel de choix d'une politique d'information*, 1974, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SIC (documentation).
- Hotier Hugues, *Le vocabulaire du cirque et du music hall en France*, 1972, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SLD, Paris 8 (Jean-Claude Chevalier) et *Approche sociolinguistique de l'hebdomadaire France Dimanche. La presse à sensation en France*, 1979, Thèse d'État en SLD, Paris 8 (Jean-Claude Chevalier).
- Ithurria Étienne, *Contribution à l'étude et à l'histoire de l'expression dramatique à la télévision française*, 1980, Thèse d'État en littérature, Paris 3 (Michel Décaudin).
- Jacquemond-Collet Jean, *L'écriture et le film dans le cinéma de Truffaut (pour une introduction à l'analyse des médias)*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 7 (Jacques Seebacher).
- Jacquinet Geneviève, *Structures spécifiques du message audiovisuel didactique*, 1975, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en linguistique/psychologie, Paris 8 (Christian Metz et Jacques Wittwer).
- Joubert Josselyne, *Des aspects psychologiques psychomoteurs et relationnels dans l'apprentissage audiovisuel de la dactylographie*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en psychologie, Bordeaux 3 (Jacques Wittwer).
- Labarrère André, *Le discours sur l'art : peinture et musique dans les messages iconiques de systèmes mixtes imprimés*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SLD, Paris 10 (Roland Barthes).
- Lacoste Michèle, *Analyse socio-linguistique des communications médicales hospitalières*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SLD, Paris 13 (Bernard Quemada).
- Laprévote Louis-Philippe, *Recherche sur l'autonomie financière des universités européennes (RFA Belgique, France, Luxembourg, Italie, Pays-Bas)*, 1975, Thèse d'État en droit, Nancy 2 (Paul Jacquet).
- Larère Odile, *La réalité de l'imaginaire au cinéma : étude du film de Luchino Visconti « Violence et passion »*, 1979, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en cinéma, Paris 4.

- Le Goff Paul, Thèse d'État en littérature.
- Mamère Noël, *L'information parlée régionale en Aquitaine. Radios et télévision*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en histoire (SIC), Bordeaux 3 (André-Jean Tudesq).
- Maniez Jacques, *Le rôle de la syntaxe dans les systèmes de recherche documentaire*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SLD, Besançon (Jean Peytard).
- Marie Michel, *Intertitres et son au cinéma : les codes sonores dans Muriel, d'Alain Resnais. Intertitres et autres mentions graphiques dans Octobre de S. M. Eisenstein*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en cinéma, Paris 8.
- Marquier Henri, *La formation et l'expression du goût littéraire en milieu d'entreprise*, 1970, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Bordeaux 3 (Robert Escarpit).
- Masson Joël, *Recherches sur le statut du théâtre dans la société caennaise : éléments d'une « préhistoire » de la décentralisation*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Caen (Jean-Charles Payen).
- Matisson Maurice, *L'engagement psychanalytique dans le psychodrame en institution*, 1973, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en psychologie, Bordeaux 3.
- Métayer Léon, *La Comédie de l'Ouest : un exemple de décentralisation artistique : étude des rapports entre une troupe de théâtre et son public*, 1970, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en psychologie, Rennes.
- Miège Bernard, *L'offre de biens et services culturels : les comités d'entreprise*, 1968, Thèse d'État en sciences économiques, Paris (Henri Bartoli) et *Ensemble des travaux portant sur les productions culturelles marchande et non marchande*, 1979, Thèse d'État en sic, Bordeaux 3 (Robert Escarpit).
- Moeglin Pierre, *Analyse d'un système publicitaire audiovisuel : sémiologie appliquée et utilisation pédagogique*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sciences de l'éducation/sic, Paris 13 (Josette Poinssac).
- Montgomery Marie-Pierre de, *L'enseignement assisté par ordinateur de l'anglais de spécialité. Problèmes et résultats*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en anglais, Nice (Junkovic Zvononir).
- Nataf Raphael, *Les manuels de littérature à l'usage du 2<sup>e</sup> cycle secondaire*, 1975, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 3 (Roger Fayolle).
- Piquenot Alain, *Contribution à l'analyse sémiotique de la BD*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SLD, Paris 10 (Algirdas-Julien Greimas).
- Pommier Pierre, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, Bordeaux 3 (Jacques Ellul).
- Ponton Rémi, *Le champ littéraire en France de 1865 à 1905. Recrutement des écrivains, structure des carrières et production des œuvres*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, Paris 5/EHESS (Pierre Bourdieu).
- Poulle François, *Vers une écriture audiovisuelle ?*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, Grenoble 2 (Louis Couvreur).
- Rabau-Daudon Maurice, *La presse socialiste de la Gironde de 1905 à 1971*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en histoire (SIC), Bordeaux 3 (André-Jean Tudesq).
- Rémond Edith, *Essai d'approche des différentes conceptions de l'impérialisme*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sciences politiques, Bordeaux 1 (Jean-Louis Martres).

- Revel Serge, *La diffusion de la poésie en France*, 1978, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature (sic), Grenoble 3 (Jean Sgard).
- Rey Diane, *Les bilinguismes littéraires : signification sociale de la littérature orale chez les Tyokossi*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en linguistique/ethnologie, Paris 3 (Pierre Alexandre).
- Roy Jean, *La production de sens chez John Ford*, 1976, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 10 (Guy Michaud).
- Sève Pierre, *Le processus de l'identification et de la distanciation dans l'institution cinématographique*, 1977, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en SLD, Caen/EHESS (Christian Metz).
- Simon Jean-Paul, *L'énoncé dans l'énonciation : l'objet filmique et la place du spectateur dans le signifiant cinématographique : à propos des films des Marx Brothers*, 1975, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en cinéma, Paris 10/EPHE.
- Talon Gérard, *Étude de modèles esthétiques a priori de l'avant-garde cinématographique française (1911-1930)*, 1972, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en cinéma, Montpellier 3 (Henri Agel).
- Thiéry Christopher, *Le bilinguisme chez les interprètes en conférence professionnels*, 1975, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en littérature, Paris 3 (Maurice Gravier).
- Vettraino-Soulard Marie-Claude, *Contribution à l'étude de l'image fixe : considérations théoriques et données expérimentales sur une image (publicitaire)*, 1975, Thèse d'État en sic, Paris 7.